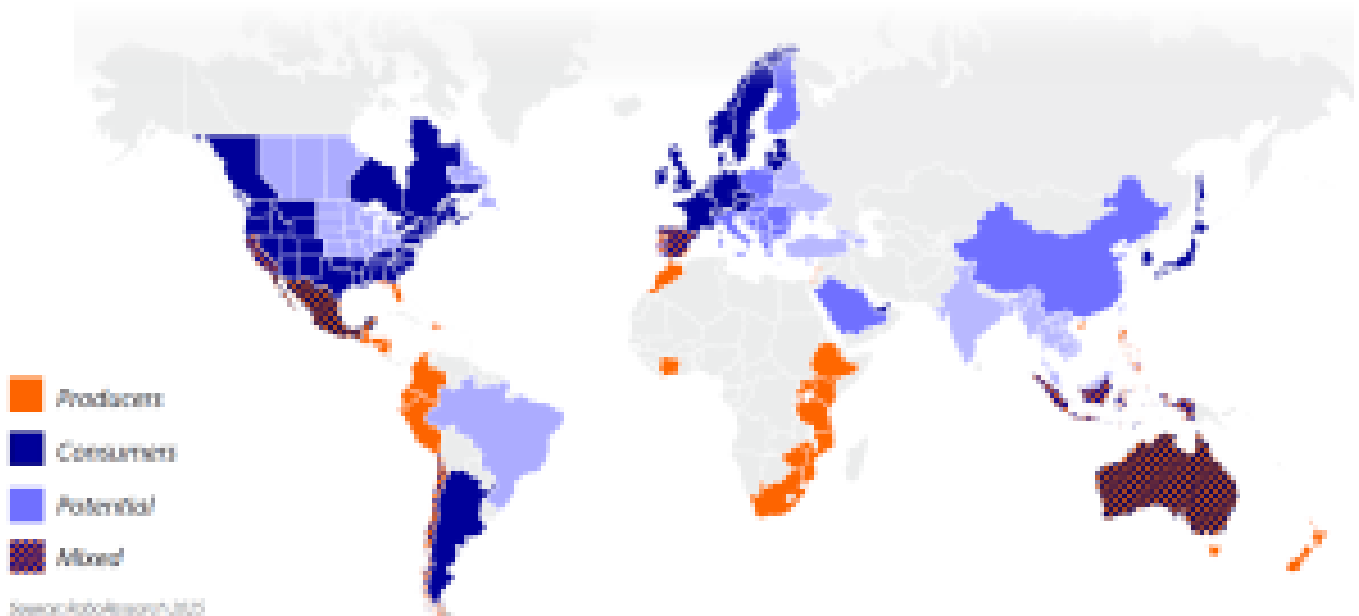


FOCUS : l'avocat, un concentré des enjeux agricoles et alimentaires planétaires

20 octobre 2025

La chaîne de valeur de l'avocat se caractérise, selon les [Perspectives agricoles de l'OCDE et la FAO 2025-2034](#), par une demande mondiale en forte croissance, tirée par la consommation aux États-Unis et en Europe. En 2034, la production devrait atteindre 14 millions de tonnes, soit trois fois plus qu'en 2015, et l'avocat pourrait devenir le fruit tropical commercialement le plus échangé. Si Mexique, Pérou et Colombie concentrent toujours près de deux tiers des exportations, [un rapport de la Rabobank](#) pointe l'augmentation spectaculaire du nombre de pays exportateurs, qui passerait de douze en 2015-2016 à trente en 2030 (figure).

Les territoires de l'avocat dans le monde



L’Afrique du Sud, 7^e exportateur mondial, fait figure de pionnier historique du commerce de ce fruit. Comme le souligne un [rapport du CIRAD](#), les producteurs sud-africains ont créé dès 1967 une association d’exportateurs et ont été les premiers confrontés aux défis du transport à longue distance. Le pays doit toutefois renouveler ses stratégies, en raison de l’intense concurrence péruvienne sur le marché de consommation européen.

La culture de l’avocat est souvent décriée pour ses besoins en eau et les risques de dégradation des sols. Au Chili, dans le bassin de l’Aconcagua, les plantations ont considérablement transformé l’usage des sols. À partir d’images satellitaires, un [article de la revue Land](#) montre que l’expansion des plantations (+ 402 % en surfaces entre 2003 et 2013) s’est réalisée aux dépens de la végétation indigène et d’autres terres agricoles, entraînant une fragmentation des paysages et une pression accrue sur les ressources hydriques.

Si la culture de l’avocat crée des emplois et des revenus pour les petits producteurs, ces derniers restent souvent très vulnérables. Un [article du Journal of Agribusiness and Rural Development](#) montre par exemple que les producteurs kenyans font face à des formes d’exploitation économique par des intermédiaires, à des prix instables et à une augmentation des vols de leurs récoltes.

Enfin, l’avocat est au cœur de processus d’innovations et d’économie circulaire. Un [article scientifique](#), paru dans *Foods*, met en lumière son potentiel multifonctionnel, et les propriétés de sa pulpe et de ses co-produits (peau, noyau), comme sources de composés bioactifs destinés aux secteurs alimentaire, cosmétique et pharmaceutique.

Delphine Acloque, Centre d’études et de prospective